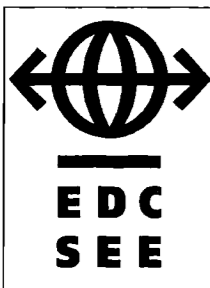


importantes pour le Canada, à la capacité technique et financière de l'exportateur, et à la solvabilité de l'emprunteur et du pays.

Ouvrir des portes pour les PME

Des milliers de PME dépendent de l'appui de la SEE. Voici quelques-unes des méthodes que la SEE utilise pour aider les PME à accroître leurs exportations en Chine :

- ◆ L'Équipe des exportateurs en essor, qui a pour mandat exclusif d'aider les petites entreprises d'exportation à gérer les risques que comporte cette activité. Les exportateurs peuvent avoir accès à un membre de l'Équipe en composant le 1 800 850-9626. Les spécialistes de la petite entreprise peuvent immédiatement offrir une assurance et approuver les ventes à des acheteurs étrangers.
- ◆ L'Équipe des services financiers aux PME, qui coordonne toutes les initiatives de la SEE destinées aux PME exportatrices de biens d'équipement et de services.
- ◆ NORTHSTAR — Financement du commerce international Inc., qui, aux termes d'un partenariat conclu avec la SEE, aide les PME du Canada à renforcer leur avantage concurrentiel. Elle accorde des prêts à moyen terme (c'est-à-dire, pour une période de un à cinq ans) allant de 100 000 \$ à 5 millions de dollars aux acheteurs d'exportations canadiennes. Ces prêts n'exigent pas de garantie de remboursement de la part de l'exportateur étant donné que l'assurance de la SEE protège NORTHSTAR contre un défaut de paiement par l'acheteur. Ces dernières années, NORTHSTAR s'est beaucoup concentrée sur la Chine. Les exportateurs peuvent communiquer avec NORTHSTAR au 1 800 663-9288 ou consulter son site Web (<http://www.northstar.ca>).



Pour plus de renseignements sur l'aide que la SEE peut vous offrir pour mener des affaires en Chine, communiquez avec un bureau de la SEE —
téléphone : 1 800 850-9626,
télécopieur : (613) 598-6697 ou
courriel : export@edc-see.ca
Site Web de la SEE :
<http://www.edc-see.ca>

Comme le marché chinois continue à évoluer, la SEE se familiarise à l'heure actuelle avec les enjeux liés aux opérations touchant de nouvelles structures à risque non souverain et les nouvelles entités chinoises dynamiques connexes. À l'instar de tous les créanciers, elle s'efforce de comprendre certains enjeux liés aux nouvelles opérations à risque en Chine. La SEE est toutefois bien placée pour envisager d'appuyer des coentreprises solvables ainsi que des projets comportant un risque d'entreprise, un risque lié à une banque commerciale et des structures de financement de projets et à recours limité.

Dans le cadre de ses démarches pour faire face aux nouveaux risques, la SEE a établi une présence permanente en Chine, ce qui lui permettra de recueillir des renseignements commerciaux améliorés sur les questions liées aux nouvelles opérations à risque. En outre, les équipes d'affaires et les spécialistes du financement et de l'assurance de la SEE suivent de près l'évolution du marché chinois pour aider la SEE à garantir les nouveaux risques afin d'appuyer les exportateurs et investisseurs canadiens.

La Corporation commerciale canadienne

La Corporation commerciale canadienne (CCC) est une société d'État créée en 1946 pour aider les Canadiens à vendre leurs produits et leurs services à d'autres pays. La CCC joue un rôle de facilitateur du commerce international et d'entrepreneur principal, et offre toute une gamme de services de contrats. La CCC peut vous appuyer en vous aidant à négocier des contrats et à conclure des ventes assorties de meilleures conditions et comportant moins de risques. En jouant le rôle d'entrepreneur principal dans le cadre d'une vente à l'exportation, la CCC garantit à l'acheteur étranger, au nom du gouvernement du Canada, que vous respecterez les conditions du contrat.

Au moyen du Programme de paiements progressifs (PPP), la CCC peut aussi aider les PME exportatrices qui ont de la difficulté à réunir des capitaux de roulement à cause de leur incapacité à obtenir des paiements anticipés auprès des acheteurs étrangers. Le PPP combine l'expertise de la CCC dans l'évaluation des risques que comportent les contrats avec les capacités de prêt commercial des institutions financières canadiennes. Lorsque la CCC appuie le projet d'exportation d'une petite entreprise au moyen du PPP, l'institution financière participante assure le financement préalable à l'expédition de la vente au-delà de la marge de crédit normale de l'entreprise.

Lorsque la marge de crédit appuyée par le PPP est en place, la CCC vérifie les travaux accomplis aux termes du contrat, et l'exportateur peut accéder aux paiements progressifs en conséquence.

Points de contact :

Corporation commerciale canadienne

Téléphone : (613) 996-0034 ou 1 800 748-8191

Télécopieur : (613) 995-2121 ou 947-3903

Courriel : info@ccc.ca

Site Web : <http://www.ccc.ca>

Programme de coopération industrielle — Agence canadienne de développement international

Le Programme de coopération industrielle de l'Agence canadienne de coopération internationale (ACDI-PCI), établi en Chine depuis 1982, encourage le secteur privé canadien à établir des relations d'affaires à long terme avec des partenaires de pays en développement. Si vous envisagez d'investir en Chine en régime de coentreprise ou en tant que propriétaire unique d'une nouvelle entreprise, l'ACDI-PCI peut participer aux frais d'exécution d'une étude de faisabilité et des composantes de développement du projet à l'étape de la mise en oeuvre dans des domaines comme la formation et la bonification des retombées environnementales et sociales.

L'ACDI-PCI réduit les risques que doivent assumer les entreprises canadiennes en absorbant une part des coûts des projets. Les secteurs qui ont attiré la plus grande participation de la part des entreprises canadiennes ont été ceux de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, de l'agriculture, des transports et des communications.

Points de contact :

ACDI-PCI

200, promenade du Portage

Hull (Québec) K1A 0G4

Téléphone : (819) 953-5444

Télécopieur : (819) 953-5024

Courriel : info@acdi-cida.gc.ca

Site Web : <http://www.acdi-cida.gc.ca>

Assistance à l'étranger

Services des délégués commerciaux du Canada en Chine

Les délégués commerciaux ainsi que les agents et les adjoints commerciaux recrutés sur place en Chine font valoir activement les exportations de biens et de services canadiens, les débouchés internationaux et les investissements au Canada. Basée à l'ambassade du Canada à Beijing, aux consulats généraux du Canada à Shanghai, Guangzhou et Hong Kong et au consulat du Canada à Chongqing de même qu'à la Direction de la Chine et de la Mongolie, l'équipe fait la promotion des activités à valeur ajoutée et aide les fabricants et les fournisseurs de services canadiens en favorisant les projets avec la Chine. L'ambassade à Beijing entretient également des relations étroites avec les ministères et les administrations du gouvernement central chinois à l'appui des relations commerciales et des intérêts économiques.

Pour plus de renseignements, consulter le site Web des bureaux du Canada en Chine (<http://www.canada.org.hk>).

Ambassade du Canada — Beijing

19 Dongzhimenwai Street

Chaoyang District

Beijing 100600, Chine

Téléphone : (011-86-10) 6532-3536

Télécopieur : (011-86-10) 6532-4072

Courriel : bjing-td@dfait-maeci.gc.ca

Territoire : municipalités de Beijing et Tianjin; provinces/régions de Gansu, Guizhou, Hebei, Heilongjiang, Henan, Hubei, Hunan, Jiangxi, Jilin, Liaoning, Nei Mongol (Mongolie intérieure), Ningxia, Qinghai, Shaanxi, Shandong, Shanxi, Xinjiang, Xizang (Tibet) et Yunnan.

Consulat général du Canada — Shanghai

Tower 4, Suite 604

Shanghai Centre

1376 Nanjing Xi Lu

Shanghai 200040, Chine

Téléphone : (011-86-21) 6279-8400

Télécopieur : (011-86-21) 6279-8401

Courriel : shngi@dfait-maeci.gc.ca

Territoire : municipalité de Shanghai; provinces de Anhui, Jiangsu et Zhejiang.